



Programme de la Formation

Port et Entretien des Equipements de Protection Respiratoire

Articles R.4323-104 et R.4323-106 du Code du Travail

Objectifs de la formation

- ✓ Sensibiliser le personnel à la protection respiratoire
- ✓ Familiariser le personnel au port de l'EPR

Contenu de la formation

- ✓ Les risques contre lesquels l'EPR les protège
- ✓ Les conditions d'utilisation des EPR notamment les usages auxquels ils sont réservés
- ✓ Les instructions ou consignes concernant les EPR et les conditions de mise à disposition
- ✓ Les obligations de l'employeur : maintien en bon état et vérifications périodiques
- ✓ Les comportements et risques induits par le port de l'appareil
- ✓ Les informations pour procéder au bon ajustement des EPR (vérification de l'étanchéité) et le retrait des EPR (procédure de retrait d'une tenue de protection afin d'éviter de se contaminer)
- ✓ Les instructions de stockage, d'emploi, de nettoyage, d'entretien, de révision, et de désinfection
- ✓ Les limites de la protection apportée, durée d'utilisation, remplacement des filtres (pour les appareils filtrants)
- ✓ Les conditions d'entretien et de stockage des appareils (maintenance et remplacement des organes de sécurité, approvisionnement en filtres, stockage dans des lieux propres, moyens de désinfection...) qui conditionnent leur utilisation effective
- ✓ La nature des vérifications à effectuer
- ✓ Le contrôle du bon état de ses EPR : indicateurs de détérioration de l'EPR (usure de composants, décoloration, trou ou déchirure etc.)
- ✓ Les cas où l'EPR doit être mis au rebut

Durée

1 journée (7 heures)

Validation de la formation

Remise d'une attestation de formation individuelle

Pédagogie

- ✓ Exposés étayés par des diaporamas, des films
- ✓ Mises en situation sur plateforme pédagogique
- ✓ Entraînement au port de l'EPR

Prérequis

Fournir une fiche d'aptitude médicale au poste de travail conformément à la Norme NF EN 529 de janvier 2006 – Article D.4.1

Nombre de stagiaires

10 personnes maximum

Public

Toute personne amenée à porter des Equipements de Protection Respiratoire (EPR)

Modalités et délais d'accès

Les dates :

Merci de consulter notre calendrier sur notre site internet (Catalogue des formations (mp-formation.fr))

2 démarches possibles :

- ✓ Faire une demande de devis en ligne et nous le renvoyer signé et tamponné, accompagné des documents des prérequis
- ✓ Nous contacter par téléphone pour obtenir une fiche d'inscription et nous la retourner signée et tamponnée, accompagnée des documents des prérequis

Délais d'accès :

Possibilité de s'inscrire jusqu'à J-1 de la formation voulue sous réserve de disponibilité et sous réserve de réception du bulletin d'inscription pendant les horaires d'ouverture

Délais de réponses moyen :

Réponse sous un jour ouvré

NORRAC

Organisme de Formation Certifié

Société par Actions Simplifiée au capital de 53.000.00 € - RCS AIX 417 529 781 – SIRET 417 529 781 00078
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13073 13 auprès du préfet de région de Provence Alpes Côte d'Azur

Siège social : 22 rue Gustave Eiffel - La Verdière 1 - 13880 VELAUX

Tel : 04 42 740 100 - Contact : norrac@norrac.fr - Site internet : www.norrac.fr